

# L'HEURE DU BILAN

La fin d'année est généralement propice à la rédaction des bilans (en tout genre) et **MédiaChartres** ne fait pas exception à la règle.

**La rédaction**, constate (sur 2022) un réel engouement pour les articles, le style (différent et inhabituel), les illustrations, le ton (souvent) humoristique, les sujets abordés, l'absence de censure, etc



Et cela, n'importe ou et ... **gratuitement** ! Ce qui fait d'un Média presque inconnu, il y à encore un an, l'un des plus consulté sur Chartres et sa région (voir même, bien au delà), merci à tous !



- « **certains** », écrivent dans des colonnes, de belles promesses de: résilience, objectivité, indépendance, refus (désormais) des pressions, de sujets, et le dicta

sous toute forme ? bref, ils veulent juste (enfin) se comporter comme de vrais journalistes.

- Pouvons-nous réellement croire à autant de « **bonnes résolutions** » ? **si, OUI ... alors vite**



Dans ce Monde, ou nous errons entre intolérance et désenchantement, crédulité et cynisme. Quelque chose paraît s'être détraqué dans notre capacité de conviction et même si il ne faut pas **croire** tout ce qu'on lit dans les journaux, cela ne veut pas dire qu'on ne peut jamais leur faire confiance. Pour trouver le juste milieu, **il est bien de se montrer prudent tout en gardant l'esprit ouvert. ... et se faire sa propre opinion.**



**MédiaChartres**, promet de rester sur la même ligne éditoriale pertinente en **2023**, avec des articles toujours plus passionnants, des sujets très **HOT**, des enquêtes et des révélations avec un maximum de sagacité.

Par et avec une équipe de plus en plus motivée.

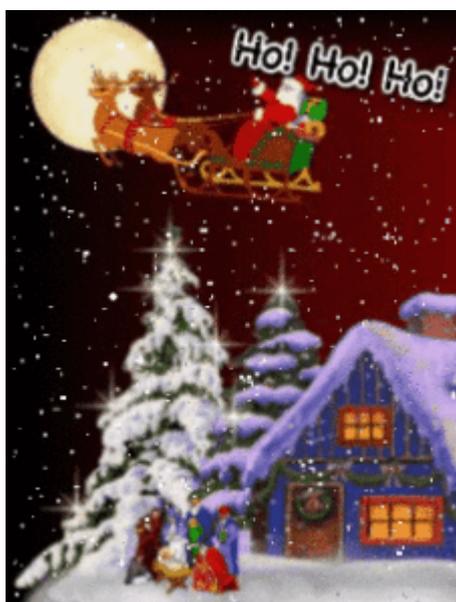
**2023**, une année qui se profile comme riche en rebondissements et en révélations (...)



Sandra Michelle

---

# JOYEUX NOËL ...



La Rédaction et toute l'équipe de [MédiaChartres](#), vous souhaite un très beau et **joyeux Noël**.

En des temps difficiles, nous formulons tous le vœux, que la trêve des confiseurs, soit respectée partout dans le Monde.



# LE DÉBUT DE LA FIN ?

Dans un précédent article, en date du 04/11/22, [MédiaChartres](#) vous faisait part de ses craintes, concernant la nouvelle enseigne de la Place des Épars « **Go sport** », nous espérons ne pas avoir trop vite et trop bien anticipé (?)

Cela pourrait laisser un gout amer, à la Ville et à beaucoup !



<https://mediachartres.fr/2022/11/04/y-va-y-avoir-du-sport/>

Notre confrère a publié un article, qui n'est pas vraiment rassurant (...)



« **L'entreprise Go Sport saura mercredi si elle est placée en cessation de paiements** »

Par Le Figaro avec AFP



<https://www.lefigaro.fr/societes/l-entreprise-go-sport-saura-mercredi-si-elle-est-placee-en-cessation-de-paiements-20221219>

et aussi

<https://www.lefigaro.fr/societes/camaieu-go-sport-les-deboires-d-un-roi-de-l-immobilier-qui-a-mise-gros-sur-le->

[commerce-20221218](#)

également

[https://actu.fr/economie/l-enseigne-go-sport-devant-la-justice-vers-une-fermeture-des-83-magasins\\_56075878.html](https://actu.fr/economie/l-enseigne-go-sport-devant-la-justice-vers-une-fermeture-des-83-magasins_56075878.html)

**MédiaChartres** souhaite, qu'a la veille des fêtes de fin d'année, le couperet ne tombera pas pour les employé-es, et qu'une solution favorable sera retenue.



Clara Hirsch

D'après les sources **MédiaChartres**, il semble que le Tribunal, reporte sa décision au **16 Janvier** (à suivre).

[https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/211222/go-sport-dans-de-sales-draps?utm\\_source=20221221&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=QUOTIDIENNE&utm\\_content=&utm\\_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-20221221&M\\_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/211222/go-sport-dans-de-sales-draps?utm_source=20221221&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-20221221&M_BT=1654172231343)

et

<https://www.cnews.fr/france/2022-12-19/apres-camaieu-lenseigne-go-sport-menacee-de-redressement-judiciaire-1302391>



Go Sport

Chartres

---

# « L'infatué » N° 1 d'Eure et Loir.

L'association **Anticor 28**, à accordée une récente interview à **MédiaChartres**, et cela valait le déplacement !

<https://www.anticor.org/>



Le référent pour l'**Eure et Loir**, nous à informé, être désormais lui aussi sur la liste (très longue) des **procédures** du **Maire de Chartres** (**comme beaucoup et ... beaucoup d'autres**) !



**\*La liste des plaintes !**



Mais, pour certainement éviter de passer pour le « procédurier de service », il a sollicité son staff, et demandé à deux d'entre eux, (ductile à souhait) bien sur, de se « mouiller » à sa place (dans la pure tradition des barbouzes) très bien payés en fin de mois.



Trop gros « poisson », peur de l'effet boomerang et de la lassitude des Juges, adversaires de taille ?



- Il était donc justifié d'être très prudent, et de faire « porter le chapeau par d'autres » (**sait-on-jamais**) ?

Deux plaintes, suffisamment « **crédibles** » selon l'ancien Procureur, qui a ordonné une audition, à ... Orléans (?)

Avec le charme des petites Villes de province, nul n'ignore les relations « **cordiales** » entre « **certaines personnes** », les liens avec le **Maire** (mais pas que ...) avec d'autres, et avec « plus » si affinités !



Comme nous le souligne le référent **Anticor 28**, et comme par magie, les thèmes des deux plaintes, sont identiques (copié/collé) avec toutes deux, « **des preuves irréfutables** » (toutes faites à la main) ... quel talent !



**Rappel: Code pénal : articles 441-1 à 441-12 Peines pour faux et usage de faux**

Et pour ce faire, la Ville dispose d'un studio TV tout neuf (ou tout est possible), les montages comme le reste !

<https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/chartres-tv/>



Pour le référent d'**Anticor**, c'est une véritable satisfaction, car cela prouve que les enquêtes dérangent plus que jamais, que la pression devient

intenable et que le travail du groupe local, est payant !

MédiaChartres n'a pas réussi à en savoir plus, sur la réponse (en préparation) de l'Association, mais à regarder de près dans les affaires passées ou en cours de cette dernière, cela ne laisse planer aucun doute (à suivre).



<https://fr-fr.facebook.com/Anticor.officiel/>

\*La diffamation, est un abus qui constitue une infraction prévue par la [loi du 29 juillet 1881](#) et également par le code pénal. La diffamation se définit comme « **toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel il est imputé** » .



Serge Maloude

---

# ROCKY (suite) ...



<https://www.bing.com/videos/search?&pc=MOZI&q=theme+de+Rocky&ru=%2fsearch%3fform%3dMOZSBR%26pc%3dMOZI%26q%3dtheme%2bde%2bRocky&view=detail&mmscn=vwrc&mid=8C593755FCDF519649A8C593755FCDF519649A&form=VDRVSR&ajaxhist=0>

**Ouverture d'un article en musique ?** (pour une sale affaire, inadmissible ...)

Il fallait bien cela, d'après [MédiaChartres](#), pour illustrer l'info suivante !

« Quand la bêtise humaine se distingue, aucun mot n'est assez fort pour la décrire ».

Un promoteur « hors-sol » s'arroge le titre de Shérif !





source :



La rédaction,

« Le 7 décembre 2022, **Quentin Guillemain**, conseiller municipal écologiste (Chartres Écologiste) et coordinateur adjoint, porte-parole national du parti politique Génération Écologie, a été victime d'une agression violente à Chartres (28), sa ville de résidence. Alors qu'il se dirigeait vers le promoteur immobilier **Philippe Bourguignon** pour le saluer, celui-ci, dans un état second, s'est violemment attaqué à lui tout en l'injuriant. M. Bourguignon, promoteur immobilier, s'est fait connaître cet été pour avoir voulu abattre trois marronniers centenaires sauvés in extremis par une mobilisation sans précédent des chartraines et chartrains autour du collectif des 3 marronniers. Cette agression devant témoin faisait sans aucun doute suite à une réaction totalement disproportionnée et injustifiable de la mobilisation qui avait permis que la justice protège ces marronniers classés, sous astreinte de 500.000€ par arbre, et qui aujourd'hui bloquent des intérêts financiers supérieurs, pour ce promoteur, à l'intérêt de la planète. Particulièrement sous le choc, **M. Guillemain a déposé plainte dans l'après-midi du 7 décembre auprès du commissariat de Chartres pour violence volontaire sur personne chargée d'une mission de service public et outrage à l'égard d'un agent chargé de service public.** M. Guillemain déplore le

climat délétère et particulièrement dangereux dans la Ville de Chartres pour les élus écologistes régulièrement visés par des menaces verbales, et désormais des violences pour leurs idées et leurs actions toujours pacifiques, menées dans un objectif d'intérêt général. **Les propos régulièrement menaçants de certains élus de la majorité** envers les conseillers écologistes lors des conseils municipaux de la ville de Chartres ou dans les tribunes des magazines de la ville apparaissent comme particulièrement irresponsables dans ce contexte violent qu'ils alimentent. Le conseiller municipal va bien malgré quelques contusions et choqué par la violence de l'événement. Il demande à ce que le conseil municipal condamne de tels actes, qu'une enquête puisse rapidement être ouverte et que l'auteur des faits soit rapidement jugé pour ses actes. « **Pour l'argent, les destructeurs sont prêts à tout, y compris à recourir à la violence.** Les agissements dont j'ai été victime, qui n'ont comme objectif que de nous faire taire et de nous impressionner, ne me feront reculer d'aucune façon sur mes convictions. Soyez certains que je reste déterminé à servir les Chartraines et Chartrains qui m'ont élu et à porter haut et fort les combats écologistes qui sont les miens à Chartres et ailleurs. »

**MédiaChartres** regarde vers les « **pantouflards** » et « **amis (es)** » qui vont **ENCORE, essayer de faire classer cette plainte** (comme d'autres par le passé) ! Le « **relationnel** » fonctionne et tourne à plein régime (CQFD).

**Nous allons donc surveiller et suivre le cheminement de cette affaire, pour éviter d'aboutir à une nouvelle,**



engager, une et devoir

Joël Drouin

---

## JUSTICIABLE (S) ?



Pas une semaine, sans que les tabloïds ne relatent de nouvelles « affaires » visant **Chartres** (son Maire) et l'**Agglo**

...

**MédiaChartres**, n'y échappe pas, contrairement aux « **Médias locaux** » (presse/radio) qui par peur évitent: la confrontation, la suppression de subventions, l'achat d'espaces publicitaire et la crainte d'un dépôt de plainte (le Maire, n'ayant pas encore épuisé son quota pour 2022), nous y reviendrons (ndlr).



**Un article très vite supprimé ?**



**« Désolé, la page que vous cherchez n'existe pas ou n'existe plus » !**



Mais en revanche, à défaut des  sur le site, chacun peut lire,

<https://intensite.net/2009/actu2022/chartres-le-maire-accuse-d-e-conflit-d-interet-porte-plainte-353799>

Si difficile de renoncer à l'attrait de certains avantages (?)

Pour info:  
<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/site-internet-mentions-obligatoires>

**Pour le journal local, le mutisme est ... total !**



**SERVITISATION**



\*photos archives

Pour d'autres (et heureusement) l'information passe avant tout.



**sources :**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/enquete-le-maire-de-chartres-signé-un-contrat-de-plus-d-un-million-d-euros-avec-la-societe-de-son-beau-fils-2662284.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/enquete-le-maire-de-chartres-signé-un-contrat-de-plus-d-un-million-d-euros-avec-la-societe-de-son-beau-fils-2662284.html?fr=operanews>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-vise-par-une-plainte-pour-prise-illegale-d-interets-2627904.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/dette-conflit-d-interets-investissement-la-chambre-regionale-des-comptes-epingle-chartres-metropole-2625536.html>



<https://www.bfmtv.com/politique/chartres-le-maire-vise-par-une>



<https://cactus.press/affaire-du-fils-cornu-montescot-en-ebullition/>

Diriger par la peur, l'argent et le copinage ne mène généralement pas loin (tout est question de temps).

Plus insultant pour Chartres, berceau de la résistance Française, un affront à la mémoire de Jean Moulin.



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\\_Moulin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Moulin)

Pour **MédiaChartres**, il ne fait plus de doute, que le compte à rebours, est enclenché !



Martine Leroy

---

# LA VALSE DES M€

**MédiaChartres** revient sur l'article du **Samedi 26/11/2022** en **page 8**, publié par le quotidien local.

« Les orientations budgétaires 2023 de Chartres Métropole, présentées et vivement débattues lors du dernier conseil communautaire »



Dans un contexte économique plus qu'incertain, le **vice Président (F.M)** en charge des finances, a tenté de justifier le passé et de rassurer pour l'avenir !

Une mission quasi-impossible, tant les incertitudes du lendemain sont aujourd'hui nombreuses. Et les rapports **2022** de la **CRC** (Chambre régionale des comptes) sur la gestion et les nombreux prévisionnels hors clous, ne lui facilite pas la tâche.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole>

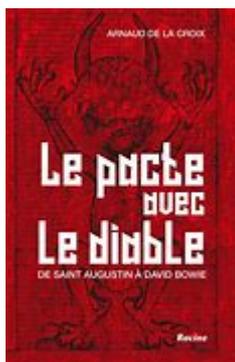
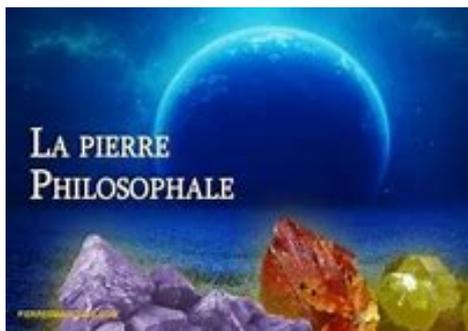
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-1>

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-2>

Pourtant, les investissements de 2023 « devraient » quand même, dépasser les ... **95 M€** !

Chartres Métropole, aurait retrouvé le trésor des templiers, débusqué le secret de la pierre philosophale, pactisé avec le Diable ...?

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_philosophale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_philosophale)



\*

L'affirmation, que « **la dette est soutenable** » par **F.M** reste à prouver, et qui va la soutenir ? ( les contribuables) déjà mis à mal, par l'augmentation du coût de la vie et une inflation galopante (globalement, + 17%) en Janvier prochain, selon les prévisions unanimes de la majorité des économistes ?



de dettes

!  
les perspective 2023 !



Les « bons choix » (...) au mauvais moments, risquent de précipiter **Chartres et l'Agglo**, encore plus bas, sur le tableau des villes les plus endettées.

**Et le risque omniprésent, de voir les taxes et impôts augmentés de façon exponentielle, et de plonger d'avantage de personnes, dans la précarité.**



**\*annexe du futur Hyper marché, du  
« plateau Nord »**



**\*photos archives**

## **Le plateau Nord-Est – Chartres**

**Site : entrée de ville au nord-est de Chartres. Surface : 250 ha, 3500 logements, 100 000 m2 d'activités et de services, 80000 m2 de surfaces commerciales et de loisirs (en phase 1). Livraisons (estimation) : 2030. Coût du projet (estimation) : 280 M€.**





Qui est désormais vraiment prêt, à parier sur les résultats de la politique de **Chartres Métropole**

A suivre.

Sandra Michelle

---

## POUR QUELQUES DESSERTS DE PLUS ...

Cela semble impensable et pourtant, [MédiaChartres](#) à constaté que la portion d'entrée de **la rue Gabriel Péri**, avait changée de coté du stationnement ?



\*photos [MédiaChartres](#)

Aurait-il suffi d'une « **petite demande** » auprès de la Mairie ou de certains habitués (es) de cette célèbre « **cantine** » de

la Place des Épars à Chartres ?



Ce n'est pas la première fois, que cette portion de rue fait couler l'encre, par un récent passé, des personnes l'avaient même nommé « **La rue sans loi** » pour des raisons de « **tolérances répétitives** » concernant le stationnement.

Changer le coté du stationnement d'une rue, n'a pas d'intérêt majeur pour la survie de l'humanité, ni pour les Habitants. Sauf de répondre à une demande pressente, **pour faciliter les livraisons devant les porte du requérant.**



**Définition du service public:** Un **service public** est une activité exercée directement par l' autorité publique (État, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, **dans le but de satisfaire un besoin d' intérêt général**. Par extension, **le service public** désigne aussi l'organisme qui a en charge la réalisation de ce service.

Un changement qui à un coût et sera payé par l'argent des contribuables, noyé dans la jungle des dépenses , (**services publics, pour services privés**), alors que certains réclament depuis des années, de repeindre le passage protégé qui conduit

à l'école, un signalement plus visible (panneaux) et un ralentisseur (certaines rues, comme « **Varize** » ) en comptent **3** sur moins de 200 mètres ... ?





\*

\*

Il doit certainement s'agir d'une question de « **priorités** », mais **absolument pas de logique responsable !** **faut-il attendre un drame ?**



**MédiaChartres** révèle que des « **gourmands** », sont capables de vendre leur âme, pour une farandole de desserts ! (et pour quoi d'autre) what else ?





Karine Relin

---

**MERCI ...**



**MédiaChartres**, souhaite remercier les bars et restaurants locaux, qui offrent aux clients la joie de profiter d'un programme musical » **Live**« .

Exemple: Les rois mages, le Rustique, le Cléo (pour ne citer que ceux là).



\*photos [MédiaChartres](#)

D'autres aussi, (assidument ou ponctuellement) , vers la gare,  
Blv Chasles, rue des Changes, Blv de la Courtille ...



\*

Certains ont malheureusement arrêtés après **des soirées concerts mémorables**: le Parvis, le Marceau, l'Escalier, etc



\*

Des animations musicales, pour le plus grand plaisir des mélomanes et amateurs de bons moments.

L'Eure et Loir possède un véritable vivier d'artistes très talentueux, et **MédiaChartres** souhaite voir ce type d'animations se perpétuer le plus souvent et le plus longtemps possible !



Serge Maloude

---

# BLACK FRIDAY 2022

**Black Friday 2022** : 5 arnaques en ligne à éviter cette semaine et **MédiaChartres** attire votre



*Ce Vendredi 25 Novembre* débute le,

**BLACK  
FRIDAY  
2022**

. Comme chaque année, une multitude de promotions va être proposée au public. Certaines raviront les consommateurs, mais d'autres pourront se révéler être des arnaques. Nous allons voir au travers de quelques rapides conseils, comment les éviter, afin de réaliser des achats avec un maximum de sécurité.

**Et ATTENTION**, suivie le lundi 28 Novembre, de son alter-ego de la tech, le « **Cyber Monday** »

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Cyber\\_Monday](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cyber_Monday)



**UFC Que Choisir** **ALERTE SUR:** le risque d'acheter des contrefaçons, et celui de se faire tout



simplement arnaquer.  
site:

Les faux

Durant le *Black Friday*, de nombreux faux sites apparaissent. Ils imitent des marques connues par le public et essaient de vendre des produits qu'ils n'ont pas ou qui n'existent pas. Il est parfois difficile de les identifier tant la copie peut se montrer identique au site original de la marque.

Cependant, il existe plusieurs moyens pour s'assurer de la fiabilité d'un site. Tout d'abord, il est conseillé d'inspecter l'URL de celui-ci. Certains URL sont extrêmement proches de l'original, regardez bien si une lettre n'a pas été supprimée ou changée de place. Regardez aussi si il n'y pas de fautes d'orthographe, et essayez de repérer où se trouve physiquement le vendeur (**rubrique contact ou mentions légales**).

Dans tous les cas, il est préférable d'aller à la source d'une promo. Si une promotion pour un produit s'affiche dans un encart publicitaire sur un site que vous consultez, **allez sur le site officiel de la marque en question pour voir s'il existe la même promotion.**

## **Des offres très séduisantes, voire suspectes:**

Méfiez-vous également des offres trop attrayantes. Les faux sites ont tendance à mettre en avant des promotions extravagantes afin de faire craquer le potentiel consommateur. **Comparer les prix au travers de différents sites fiables et connus.**

Tapez le nom du site qui propose des réductions extravagantes dans un moteur de recherche et essayez de voir si vous pouvez trouver des informations sur ce dernier. Certains consommateurs trompés peuvent laisser des avis afin de prévenir d'autres potentielles victimes. **Faites aussi attention aux faux commentaires.** Ils font l'éloge de faux sites afin de rassurer le consommateur et mieux le tromper. **Vérifiez donc bien si il existe des avis divergents, (il est rare que tous les avis concernant une enseigne, soient positifs).**

## **Les promotions par mail (s):**

Durant le ***Black Friday***, beaucoup de promotions nous sont signalées par mails. Des personnes mal intentionnées profitent de cette période pour essayer d'arnaquer les consommateurs. La plupart du temps, il s'agit de **phishing (hameçonnage)**, vous recevez un mail qui contient une promotion très intéressante et vous incite à cliquer sur un lien ou à procéder à un paiement.

Il est aussi récurant de voir des fausses informations sur un colis qui est censé vous être livré. Un faux support technique vous contacte ou l'on vous demande d'encoder des informations afin que vous puissiez recevoir cette commande imaginaire.



L'objectif de ces faux messages est soit de voler des données personnelles ou bancaires soit d'installer un logiciel malveillant de type malware.

À noter que ces conseils s'appliquent également aux SMS et aux



annonces sur les réseaux sociaux, alors

Vous voici armé, soyez vigilants-es, et de [MédiaChartres](#),  
bonnes affaires à tous.

Noël Lechable